

La surpêche

par Jacques GARREAU

Le mot « surpêche », qui n'est que la traduction du terme anglo-saxon « overfishing » très utilisé dans les milieux scientifiques maritimes internationaux, traduit l'appauvrissement des fonds de pêche sous l'effet d'une exploitation de plus en plus intensive permise par la mise en œuvre de moyens de capture massive très efficaces (chaluts pélagiques ou semi-pélagiques, grandes sennes tournantes, longues palangres). Le chalutage par l'arrière devient maintenant la règle générale sur tous les chalutiers modernes qui pratiquent la pêche en haute mer ; outre une plus grande maniabilité du navire, ils offrent plus de sécurité à l'équipage travaillant sous pont couvert, mais surtout ils permettent de continuer la capture des poissons pendant la remontée du chalut en augmentant les prises de 10 % environ. Les chaluts pélagiques qui opèrent près du fond (les Russes en ont mis au point qui travaillent entre 850 et 1 100 m de profondeur), les chaluts semi-pélagiques, permettent maintenant de capturer les animaux après repérage par sondeurs à n'importe quelle profondeur, chassant impitoyablement les poissons. Les sennes tournantes sont des engins de capture redoutables, qui participent actuellement au pillage ahurissant des stocks de harengs ou de maquereaux tant en Mer du Nord que dans le Pacifique sud-oriental. Des senneurs norvégiens peuvent ainsi capturer jusqu'à 160 t de poisson par jour ; ils rentrent ras-bord au port. On a vu en Mer du Nord des sennes prendre jusqu'à 60 t de harengs en 25 minutes. Quant aux longues palangres, avec leurs milliers d'hameçons, mouillées dans les eaux inter-tropicales par les Japonais, elles font des ravages parmi les populations de thons. L'utilisation de gros navires, surtout russes, polonais, japonais et américains, doués d'une grande autonomie de croisière, pouvant emmagasiner des centaines de tonnes de produits surgelés, permet de rester plus longtemps sur des lieux de pêche et d'accroître ainsi le temps effectif de capture.

Les effets de la surpêche sont déjà sensibles depuis plusieurs années mais leur gravité échappe la plupart du temps au public qui, mal informé, croit trouver dans la progression constante et spectaculaire des tonnages pêchés la preuve que les ressources de la mer sont illimitées et pense qu'avec les progrès des techniques de capture des tonnages encore plus importants de poissons seront mis à la disposition d'une population humaine de plus en plus nombreuse. Selon une étude présentée récemment au Comité F.A.O. (Organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture) la demande de poisson devrait atteindre 100 mil-

lions de tonnes en 1985, alors qu'elle s'élève à présent à une soixantaine de millions contre une cinquantaine en 1964. Le taux d'expansion de la consommation est actuellement de l'ordre de 20 % par période de 10 ans. Un tiers du poisson consommé l'est ou le sera sous forme de farine pour l'alimentation du bétail. Or le stock des espèces pêchées actuellement dans les eaux maritimes et continentales est évalué à 140 millions de tonnes. En 1968 c'est 42 % de ce tonnage qui a été enlevé, en 1985 ce sera peut-être 70 % et entre 1990 et 1995 théoriquement tout le stock des poissons pourrait être capturé. Bien que l'étude proposée au Comité F.A.O. ait reconnu le caractère provisoire et approximatif des statistiques, il apparaît comme très urgent de protéger les stocks existants et de se livrer à des enquêtes scientifiques internationales pour évaluer les ressources réellement existantes et décider des mesures à prendre, c'est-à-dire en fait, limiter ou mieux organiser les efforts de pêche. La surpêche est un phénomène grave, mais qui n'est pas sans remède si l'on y pare à temps. On sait qu'il y a des réserves importantes de crevettes encore peu exploitées, que parmi les thons le patudo et le listao sont capables de fournir des tonnages annuels considérables, et que, dans l'Atlantique nord et les mers circumarctiques, les stocks de morues convenablement exploités et protégés pourraient produire deux fois plus ; il en est pêché 500 000 t par an actuellement ! Les exemples qui suivent présentent quelques-uns des résultats désastreux de la surpêche et illustrent clairement les effets de captures intensives menées sans contrôle des stocks d'animaux, ni mesures conservatoires.

LA DIMINUTION ALARMANTE DU STOCK DES MORUES ARCTIQUES.

Il ne fait plus de doute que dans l'Atlantique nord et les mers circumarctiques, les possibilités de capture de morues aient atteint un seuil que l'on ne devrait pas dépasser sous peine d'une disparition rapide et catastrophique de l'espèce. La diminution des captures de morues est un phénomène général depuis une vingtaine d'années. Le poids moyen des morues pêchées est passé de 2,3 kg en 1949 à 1,1 kg en 1963. Les morues âgées sont de plus en plus rares à un moment où l'industrie des filets surgelés en pleine expansion réclame des apports de plus en plus considérable d'animaux de belle taille. Les morues vivent beaucoup moins vieilles qu'autrefois ; l'âge de l'animal pour la plupart des espèces peut être déterminé avec précision grâce aux otholites, petits os ronds de l'oreille, dont les anneaux concentriques marquent l'âge et la période du premier frai ; cela peut permettre l'établissement de prévisions en faisant des groupes d'âge par région. L'augmentation générale des prises de morue dans l'Atlantique nord et les mers bordières, due surtout aux efforts déployés par les flottilles de navires modernes appartenant à l'U.R.S.S., l'Allemagne, la Pologne, la Grande-Bretagne, l'Espagne et la France, traquant le poisson sur les bancs en haute mer, ne peut masquer la dépopulation de certaines régions de pêche traditionnelle à la morue.

Jusqu'à ces dernières années une grande part de l'économie de l'Islande (195 000 habitants) et de la Norvège du Nord (436 000 habitants) reposaient sur la pêche morutière pratiquée

surtout de façon artisanale dans des eaux littorales sans utilisation de grands chalutiers ou senneurs. Bien qu'il y eut quelques années mauvaises avec baisse des prises en rapport avec des modifications temporaires des conditions hydrologiques ou des périodes de tempête, les moyennes annuelles de captures dans l'ensemble étaient bonnes. Dans les archipels des Vesteralen et des Lofoten en Norvège la moyenne des prises pour les années de 1946 à 1953 était de 87 790 t ; de 1954 à 1960 la moyenne s'abaissa à moins de 50 000 t, tandis que de 1961 à 1967 elle n'atteignit même pas 30 000 t (29 630 t). La diminution des captures est en rapport direct avec la surexploitation par les chalutiers et senneurs russes, anglais, allemands et français, des bancs de morues « skrei » de la mer de Barentz où les immatures et les jeunes morues passent en moyenne 6 ou 7 ans. Arrivées à maturité, les morues « skrei » gagnent alors le Vestfjord au Sud, à proximité des archipels, pour frayer. La pêche anime alors les îles Lofoten du 15 janvier au 15 avril. Les morues « skrei » servaient depuis très longtemps de base à la vie économique de l'archipel, jouant un rôle essentiel dans l'alimentation et le revenu budgétaire des 30 000 insulaires et les campagnes de pêche attiraient des milliers de pêcheurs des rivages voisins. Ils étaient en moyenne 20 000 par an entre 1945 et 1954 ; en 1961 on n'en comptait plus que 8 942 et en 1967, 4 944. La raréfaction brutale des morues s'est marquée par un désastre économique, qui s'est traduit par le chômage, l'exode maritime et le bouleversement du genre de vie de nombreuses familles. Les effets ont été atténués en partie par l'industrialisation de certaines régions du littoral continental proche. On doit penser au pêcheur qui a dû quitter son pays pour devenir manœuvre ou ouvrier aux aciéries de Mo-i-Rana ou aux usines d'aluminium de Mosjoen. Que de drames familiaux ou sentimentaux ! En 1965, les prises n'atteignirent seulement que 19 536 t alors qu'elles furent de 51 716 t en 1953 et de 44 177 t en 1959. Depuis elles ont remonté avec 24 438 t en 1966 et 30 951 t en 1967, grâce à l'utilisation et à l'extension du champ d'action de petits chalutiers et surtout, semble-t-il, sous l'effet de l'application depuis 1965 de l'interdiction permanente ou temporaire de pêche dans certaines zones de frayère.

TABLEAU I

Evolution des captures de morues arctiques (skrei) en Norvège du Nord
(en tonnes)

Année	Total	Morue du Finnmark	Morue des Lofoten
1961	136 984 t	59 404 t	41 664 t
1962	99 488 t	31 218 t	38 850 t
1963	93 750 t	34 495 t	28 302 t
1964	66 901 t	19 332 t	23 674 t
1965	87 358 t	41 843 t	19 536 t
1966	105 407 t	44 762 t	24 438 t
1967	103 382 t	45 467 t	30 951 t
Variation			
1961-1967	— 24,9 %	— 23,6 %	— 24,6 %

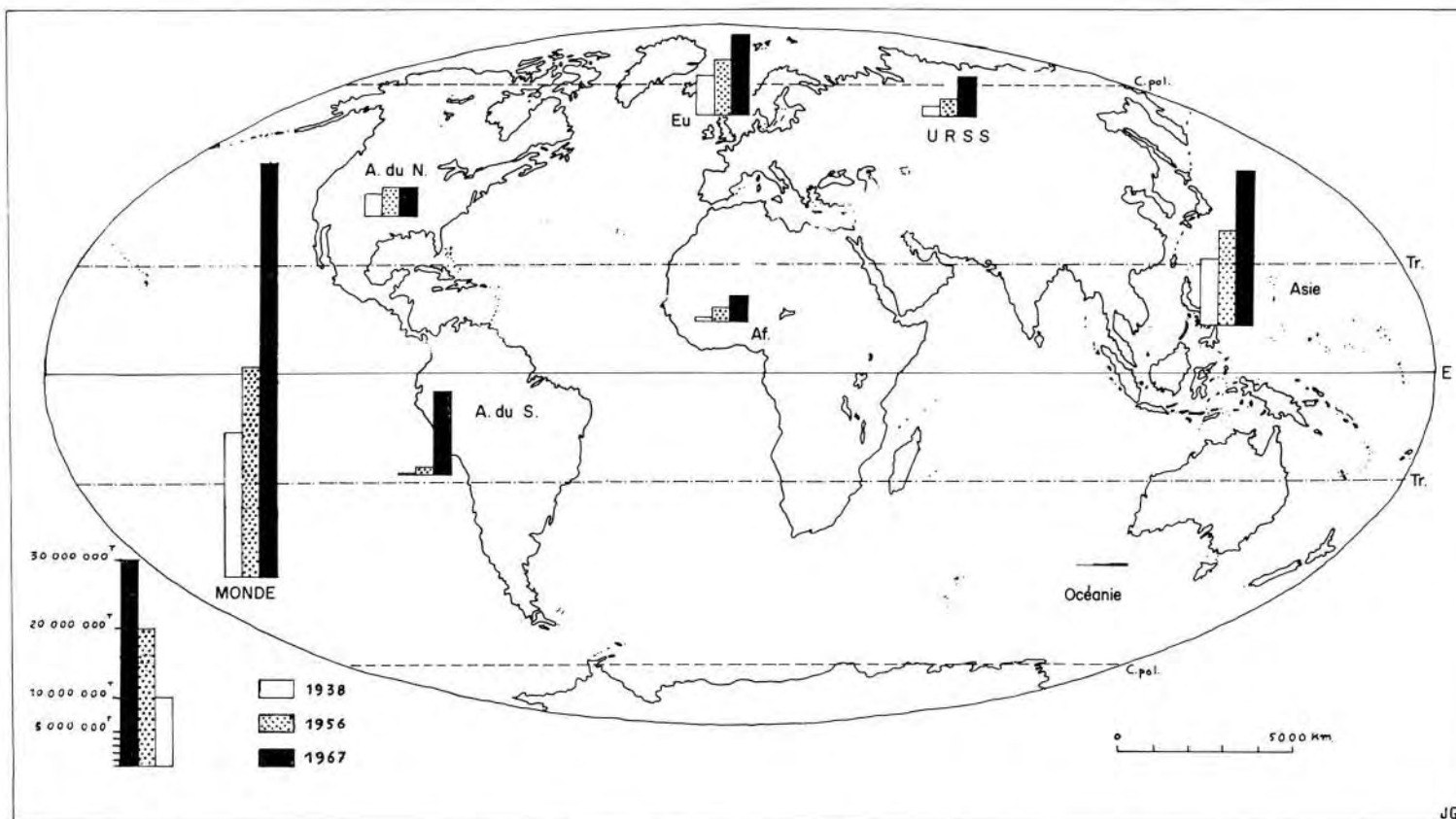
Source : Økonomisk utsyn over aret 1966 à 1968.

En Islande, les captures de morues au cours de ces dernières années ont évolué de la même manière qu'en Norvège du Nord passant de 326 900 t en 1961 à 294 300 t en 1966 et 280 400 t en 1967. La diminution de 14,4 % des prises de morues est due à la surpêche en dehors des eaux territoriales islandaises pourtant portées à 12 milles nautiques ; l'action des grands chalutiers et senneurs étrangers a entamé sérieusement en haute mer le stock des morues adultes et les petites unités islandaises de 75 à 250 tonneaux de jauge brute qui pêchent sur les fonds de 100 à 200 m, munies elles aussi de sennes tournantes à grande capacité, voient leurs prises diminuer dangereusement. Les grands chalutiers et senneurs polyvalents des armements islandais et norvégiens pour garantir la rentabilité des investissements engagés, compensent la diminution des captures de morues en haute mer arctique par celle des capelans (1) dont les apports sont passés de 9 000 t en 1964 à 97 100 t en 1967 en Islande et de 16 626 t en 1964 à 402 809 t en 1967 pour la Norvège. On peut se demander si, comme pour les prises de morues arctiques, les stocks de capelans, surtout utilisés pour faire de l'huile et de la farine, ne seront pas atteints à leur tour dans un jour proche par la surpêche.

Plusieurs solutions existent en théorie pour remédier aux effets de la surexploitation des bancs de morues. On peut réduire la production en mer de Barentz et au large des côtes du Groenland et de Terre-Neuve par la fixation de quotas acceptés par les nations participant à la pêche. A défaut d'accords internationaux, une entente entre les armateurs est possible car si certains pays comme le Groenland, la Norvège, l'Islande peuvent faire vivre une population de pêcheurs artisans avec des subventions onéreuses pour leur budget national, il n'en va pas de même pour les armateurs anglais, français, espagnols, allemands, danois et canadiens, pour qui la pêche doit être avant tout une opération rentable dépendant directement de l'importance des prises ; aussi la recherche d'une plus grande rentabilité doit s'accompagner de mesures de préservation. On peut augmenter les dimensions du maillage des filets, mais on a constaté l'échec total des mesures prises en ce sens depuis 20 ans. Si les prises par bateaux ont pu être diminuées dans certains cas, l'augmentation du temps de pêche par suite d'une autonomie et d'une capacité plus grande des navires, et surtout la multiplication des bateaux de pêche, ont réduit à néant les effets de l'agrandissement du maillage. La seule solution possible et raisonnable à l'heure actuelle, paraît être l'extension des eaux territoriales pour constituer des zones de réserves sous la protection nationale, chaque Etat assurant un contrôle très strict chez lui. Ces réserves, coïncidant avec des zones de frayères, permettraient de pourvoir au renouvellement des populations des bancs de haute mer.

Pour la France et la Bretagne, en particulier, la pêche morutière, quoique modeste par ses captures (45 000 t en 1968) en comparaison des prises d'autres nations, joue cependant un rôle essentiel dans l'économie ; elle est la base de l'activité portuaire et industrielle du port de Fécamp en Normandie tandis qu'en Bretagne elle anime toujours Saint-Malo (10 000 t en 1968), seul port de pêche important du littoral nord de la péninsule. Jusqu'à nos jours, le tonnage français annuel des prises de morues est

(1) « *Gadus capelanus* ». Petit gadidé dont se nourrissent les morues.



Evolution de la production mondiale des pêcheries

resté relativement stable depuis le début du siècle et n'a pas été affecté par les crises de surpêche qui ont touché les pêches morutières anglaises, islandaises et norvégiennes. Malgré quelques maxima enregistrés en 1900 (66 000 t), 1910 (69 000 t), 1926 (71 000 t), le tonnage annuel s'est maintenu aux alentours de 50 000 t. Les consommateurs français achètent de moins en moins de morue salée et préfèrent les filets surgelés dont la vente augmente d'année en année. On peut envisager qu'un jour, au lieu d'acheter en Bretagne dans les magasins d'alimentation des filets surgelés provenant d'usines de Norvège du Nord, on trouvera des filets de morue et autres poissons blancs pêchés par les chalutiers équipés de surgélateurs de Saint-Malo et traités dans cette ville par une grande usine qui reste à construire. La transformation de la flotte des chalutiers sauteurs en flotte de chalutiers ou senneurs surgélateurs, permettra d'augmenter les apports sûrs de trouver un marché en pleine expansion. Cela permettra notamment d'utiliser le faux-poisson (fétans en particulier), non apprécié en France sous une forme salée, mais facilement écoulé en filets surgelés. Il représente 20 % des prises qui jusqu'à présent étaient rejetées à la mer. Quel gaspillage financier et biologique que de pêcher inutilement 10 000 t de poisson ! Le développement de la consommation des produits surgelés en France va rendre sensible notre pêche morutière aux effets de la surexploitation des mers et les Bretons, notamment les Malouins, sont déjà directement concernés par la surpêche de la morue.

BAISSE CATASTROPHIQUE DES PRISES DE HARENGS ET MAQUEREAUX DANS LES EAUX NORDIQUES.

Contribuant pour une part importante à la nourriture et aux revenus des populations islandaises et du littoral norvégien, le hareng joue aussi un rôle très important dans l'économie des pêches des pays riverains de la mer du Nord. En Norvège, de 1960 à 1967, il représente près de 45 % du tonnage des poissons capturés et, en Islande, pendant cette même période, de 50 à 60 % ; les pourcentages sont nettement plus faibles pour les autres pays : Danemark, Allemagne, Pays-Bas, France, Grande-Bretagne, Irlande et Belgique. De 1950 à 1960, les prises de harengs pour la mer du Nord se maintenaient aux environs de 800 000 t par an dont près de 45 % des captures assurées par les Norvégiens pêchant au filet ou au chalut avec de petites unités de 100 à 300 tonneaux de jauge brute. L'augmentation de la capacité de production des usines d'huile amena le perfectionnement de la flottille de pêche norvégienne passant sur le plan technique du stade artisanal au stade industriel. Les Norvégiens à partir de 1961 mirent en service des senneurs très efficaces. Les résultats ne se firent pas attendre, d'autres pays ayant suivi aussi l'exemple norvégien ; les prises atteignirent 1 500 000 t en 1965, soit 87,5 % d'augmentation sur 1960 ; les captures norvégiennes à elles seules représentant 50 % du tonnage de harengs, soit deux fois plus qu'en 1960. Mais, depuis 1965, on assiste à une chute générale des tonnages capturés ; seulement 820 000 t en 1968 ! Les prises de harengs en mer du Nord furent aux Pays-Bas de 18 233 t en 1968, alors qu'en 1953 par exemple, année record, les Hollandais y pêchèrent 157 588 t de harengs. Dans le Nord-Atlantique, autour de l'Islande, on observe le même

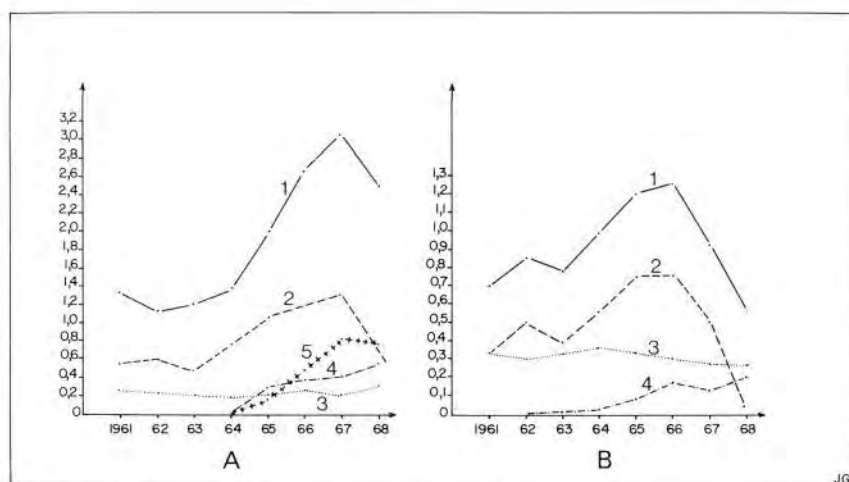
phénomène. En 1961, les Islandais avaient capturé 325 900 t de harengs. Une pêche intensive menée avec des moyens très perfectionnés permettait de doubler ce tonnage : 750 000 t en 1965, 769 000 t en 1966, mais en 1967 c'était la catastrophe avec 450 000 t (1). L'essentiel du commerce extérieur islandais repose sur les produits de la mer. Avec les diminutions des captures de morues et de harengs la part des produits de la mer dans la valeur totale des exportations est passée de 97 % en 1963, à 92,5 % en 1966 et 89,9 % en 1967. La surpêche coûte cher à l'économie d'un pays ou d'une région !

Tandis qu'en 1960 on capturait des harengs de trois, quatre, cinq, six et sept ans, la majeure partie des animaux pris appartiennent maintenant à des classes de deux ans. Les Hollandais ont constaté en effet une baisse catastrophique des contingents de harengs de plus de trois ans (classe « 1965 ») et s'attendaient en 1968, vue la faiblesse de la classe « 1966 », à de nouvelles diminutions de prises pour l'année 1969. Ces nouvelles sont alarmantes ; on capture de plus en plus d'immatures et une très faible proportion du stock total (10 % peut-être ?) serait en mesure de frayer. Si l'on veut éviter l'anéantissement quasi-complet du stock des harengs de la Mer du Nord et assurer les pêches de l'avenir, il faut dès maintenant limiter de façon brutale l'effort de capture, et imposer des quotas raisonnables de prise à toutes les nations participant à la pêche. Un rythme normal de pêche annuelle de 800 000 t de harengs paraît acceptable pour l'avenir en Mer du Nord, mais il faudra pour atteindre ce résultat en reconstituant les stocks, accepter pendant plusieurs années des prises de l'ordre de 600 000 t par an et les Norvégiens dont les captures en Mer du Nord et aux alentours (eaux littorales d'archipels) atteignent près de 800 000 t, devraient se contenter de 300 000 t seulement. Ils l'ont compris, mais leurs chalutiers et surtout leurs senneurs reportent leurs efforts sur d'autres catégories de poissons. En 1964, ils ne pêchaient pas 25 000 t de maquereaux ; en 1965 ce furent 159 000 t, en 1966 : 484 000 t, en 1967 : 868 000 t et en 1968 : 770 000 t seulement avec trop de jeunes maquereaux. Les biologistes norvégiens estimaient que des captures annuelles de 450 000 t étaient excessives ; mais les a-t-on écoutés depuis 1966 ? Quand on sait que la majeure partie des harengs, des maquereaux et des capelans pêchés vont aux usines d'huile et de farine et servent ainsi surtout à l'alimentation du bétail alors que les pâturages ne manquent pas en Europe et en Amérique du Nord, on peut se demander s'il n'est pas criminel de gaspiller et de détruire les ressources de la mer pendant qu'une grande partie de l'humanité est sous-alimentée. En 1967, le Chili a capturé dans ses eaux septentrionales 1 053 000 t de clupeidés (2) et d'engraulidés (3) ; le Pérou en a pêché 10 000 000 t alors qu'il y a 10 ans les captures étaient insignifiantes. La quasi-totalité de ces poissons est destinée à être transformée en farine alors qu'on meurt de faim en Amérique du Sud. Les hommes d'affaires, les armateurs et les pêcheurs sont probablement insensibles à ces arguments humanitaires, mais un jour, sans doute très proche, s'ils n'y prennent garde, le stock de poissons s'épuisera et leurs profits s'évanouiront.

(1) Moins de 100 000 t en 1968 !

(2) Sardines.

(3) Anchois.



A - Evolution de la production des pêcheries norvégiennes.

B - Evolution de la production des pêcheries islandaises.

1. Captures totales - 2. Captures de harengs - 3. Captures de morues -
4. Captures de capelans - 5. Captures de maquereaux.

TABLEAU II

Evolution de la production mondiale des pêcheries
(en milliers de tonnes de poisson vif débarquées)

	1938	1956	1966	1967	Variation 1956/67
Afrique	600	1 930	3 210	3 730	+ 91,3 % (1)
Amérique du Nord	3 160	4 330	4 430	4 300	— 0,7 % (2)
Amérique du Sud	250	910	11 120	12 140	+ 1 234,0 % (3)
Asie	9 700	12 280	21 420	22 580	+ 75,3 %
Europe	5 680	8 270	11 550	11 820	+ 42,9 %
U.R.S.S.	1 523	2 616	5 349	5 777	+ 120,8 % (4)
Océanie	80	100	190	200	+ 100,0 %
Total Monde	30 993	30 436	57 279	60 557	+ 99,0 %

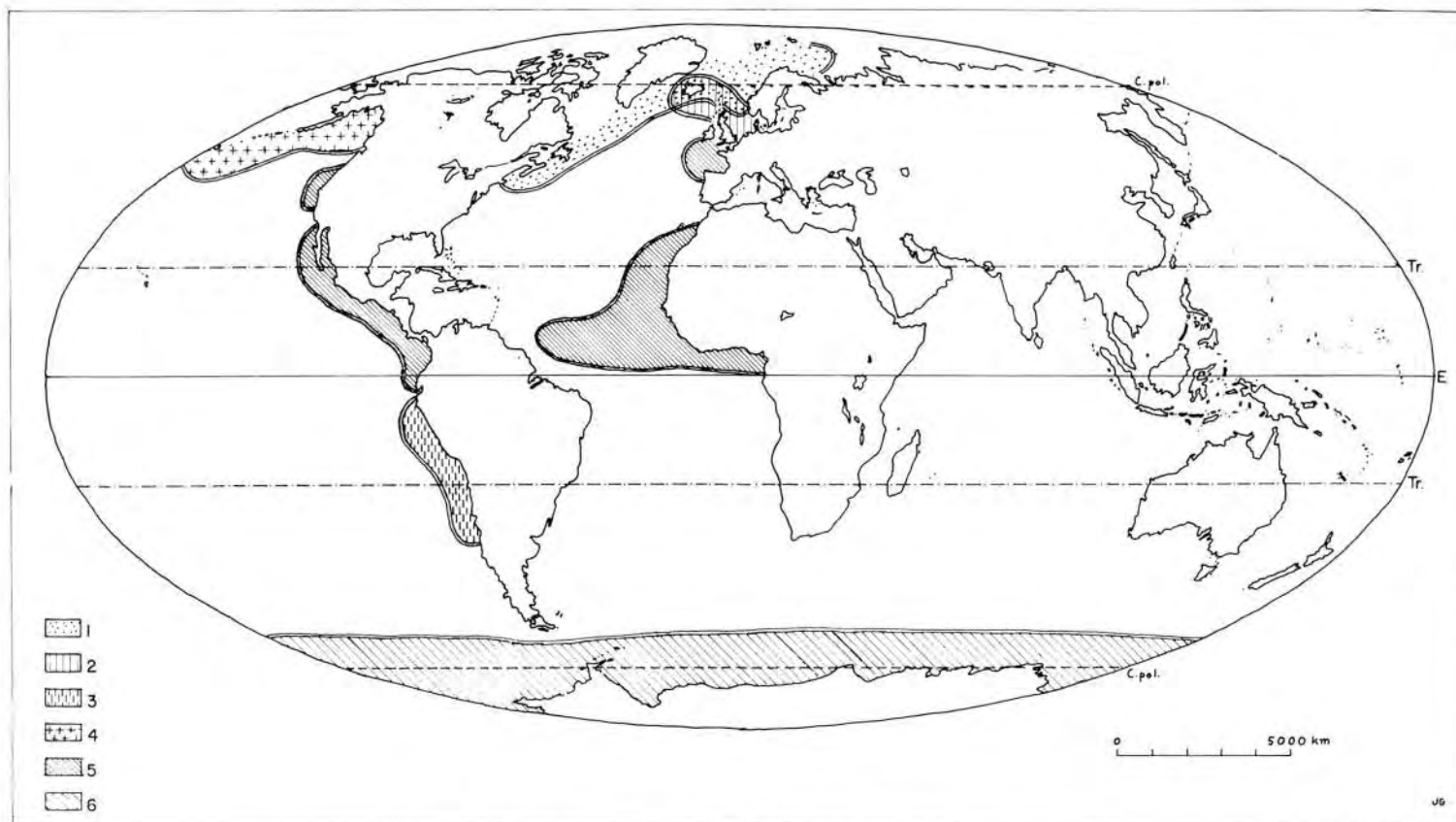
Source : D'après annuaire statistique des pêches F.A.O. 1969.

(1) La production africaine a doublé en 11 ans (développement des pêcheries sud-africaines dont la production a triplé, et progression des captures de thons, langoustes et crevettes entre la Mauritanie et le golfe de Guinée).

(2) Production stationnaire.

(3) La production est 12 fois plus élevée par suite de la progression des captures péruviennes de sardines et anchois passant de 10 000 t en 1938, à 400 000 t en 1956 et 10 000 000 t en 1967.

(4) Pêcheries russes en pleine expansion : navires-usines, senneurs et chalutiers pêchant sur presque toutes les mers du monde. En 1968 la production a atteint 6 700 000 t et prévoyait 8 à 9 000 000 t pour 1970.



Les zones de surpêche déclarée dans le monde

- | | |
|---------------------------|------------------------------------|
| 1 : Surpêche des morues. | 4 : Surpêche des lieus et saumons. |
| 2 : Surpêche des harengs. | 5 : Surpêche des thons. |
| 3 : Surpêche des anchois. | 6 : Surexploitation des cétacés. |

TABLEAU III

Evolution de la répartition des prises de poisson
(en % du total mondial par grandes régions)

	1938	1948	1958	1966	1967
Afrique	2,8	4,8	6,4	5,6	6,2
Amérique du Nord	15,1	18,3	12,0	7,7	7,1
Amérique du Sud	1,2	2,5	4,9	19,4	20,1
Asie	46,2	34,9	45,0	37,4	37,3
Europe	27,0	31,4	23,4	20,2	19,5
U.R.S.S.	7,3	7,6	7,9	9,4	0,3
Océanie	0,4	0,5	0,4	0,3	9,5
Total Monde	100	100	100	100	100

Source : D'après « La pêche maritime », N° 1093, avril 1969, p. 253.

MENACES SUR LA PECHE CREVETTIERE BRETONNE EN AFRIQUE.

La pêche des crevettes grises (*Crangon vulgaris*) et du bouquet (*Leander serratus*), pratiquée de tout temps par les pêcheurs français, en particulier au large des côtes bretonnes, est loin de satisfaire les besoins de la consommation nationale. Les productions en 1968 ont été de 2 272 t pour la crevette grise et de 640 t pour le bouquet ; les importations françaises ont porté sur 6 500 t. Il ne paraît guère possible ni raisonnable d'augmenter considérablement dans l'immédiat la production des crevettes qui fréquentent nos eaux, mais depuis quelques années les pêcheurs français, en particulier ceux d'Étel et du Sud-Finistère, à la recherche de gains rapides et de profits élevés, se sont mis à pêcher la crevette dans les eaux tropicales à partir du port de Dakar, fort bien équipé de 5 usines assurant la préparation pour la commercialisation des animaux ramenés par les bateaux congélateurs. Il s'agit d'espèces fort appréciées des consommateurs européens et américains : la crevette rose (*Penaeus duararum*) et la crevette rouge (*Parapenaeus longirostris*).

En 1963, commencèrent les premières prospections, mais en 1965 on ne comptait encore que 5 navires français et en 1966 : 6. En 1967, devant les bénéfices élevés et le bon rendement obtenu par les bateaux tant français qu'espagnols, les pêcheurs bretons partirent plus nombreux ; il y avait 17 navires cette année-là. En 1968, plus d'une vingtaine de bateaux pêchaient la crevette et en fin d'année ce fut la ruée. Au début 1969 on en dénombrait 54, dont 6 d'Arcachon, 8 de La Rochelle, 13 de Vendée, et 27 de Bretagne. La production qui avait atteint 2 000 t en 1968 ne semble pas devoir progresser beaucoup en 1969 et pour bien des pêcheurs c'est un échec ; le rendement par navire baisse sans cesse et plusieurs crevettiers abandonnent et regagnent la Bretagne. Le centre de recherches océanographiques de Dakar-Thiaroye estime que les navires sont devenus trop nombreux et avertit que si l'effort actuel de capture se maintient ou s'intensifie, on doit s'attendre à un affaiblissement total et peut-être irréversible des stocks régionaux de crevettes dès 1971.

Il existe cependant de bonnes possibilités de pêche dans le Golfe de Guinée et au large de l'Angola, mais il faudrait préalablement évaluer les stocks et déterminer l'importance des prélèvements à effectuer chaque année après accord avec toutes les nations intéressées (les Bretons ne sont pas les seuls responsables de la surpêche des crevettes au Sénégal ; il y a aussi les grands chalutiers polyvalents russes qui pêchent tout ce qu'ils trouvent). En 1968, les pêcheurs du département de la Guyane ont de leur côté débarqué 4 000 t de crevettes roses et brunes (*Penaeus brasiliensis* et *P. aztecus*), mais on remarque déjà que, comme au Sénégal, l'augmentation constante de l'effort de capture s'est traduite par une diminution corrélative du rendement par unité de pêche. Le problème de la surpêche des crevettes est particulièrement grave car en fait il dépasse de loin le cadre des problèmes de profit d'une poignée de pêcheurs bretons. Alors qu'en 1958 les pêches mondiales de crevettes atteignaient 501 000 t, en 1967 elles dépassaient 757 000 t, soit une augmentation de 51 % en 10 ans ! Elles devraient dépasser le million de tonnes vers 1975, mais les richesses de la mer ne sont pas inépuisables et à trop prendre, trop exploiter sans précaution de sauvegarde de reproduction, on risque de tout perdre. Il y a au large des côtes nord-est du Brésil, dans le détroit de Mozambique, au Golfe d'Oman, en Indonésie et dans le Sud-Est asiatique de riches stocks de crevettes encore peu exploités, mais les pays européens, l'U.R.S.S., le Japon, les U.S.A. en ont commencé la prospection sinon l'exploitation, tandis que les pays du Tiers-monde soucieux de nourrir leur nombreuse population passent commandes de crevettiers-congélateurs aux chantiers des pays évolués et sollicitent leur assistance technique. Plus que jamais il devient urgent d'empêcher le pillage des stocks mondiaux de crevettes.

L'AVENIR INCERTAIN DE LA PECHE AUX THONS.

En 1968 la production française de thons fut de 55 412 t, alors qu'avant 1960 la moyenne annuelle des prises n'atteignait même pas 15 000 t. En moins de 10 ans, grâce aux pêches tropicales pratiquées presque essentiellement par les pêcheurs bretons, les prises ont presque quadruplé. En 1968 les captures furent de 1 760 t de thon rouge (*Thunnus thynnus*) pêchés surtout en Méditerranée, 29 555 t d'albacore (*Thunnus albacores*) et 12 329 t de listao (*Euthynnus pelamis*) pris dans les eaux africaines principalement par les pêcheurs de Concarneau, et 11 768 t de germon (*Germo alalunga*) capturés de juin à octobre dans le golfe de Gascogne, par les Luziens et les Bretons. Cette pêche saisonnière, pratiquée à l'appât vivant et aux lignes trainantes, malgré des perfectionnements techniques donne moins qu'il y a quelques années. La moyenne de 1950 à 1959 fut de 14 700 t annuelles, alors que pour les années 1965 à 1968 elle n'est plus que de 12 867 t. Ce peut être la conséquence d'une diminution de l'effort de pêche breton, plusieurs navires ayant quitté cette pêche pour aller dans les eaux tropicales, mais surtout il faut incriminer une diminution importante des stocks de germon due à des prélèvements massifs et excessifs effectués toute l'année dans l'Atlantique par de gros palangriers étrangers, notamment japonais qui, par une étude scientifique des migrations, en particulier une meilleure connaissance des thermoclines fréquentés par ces animaux, traquent véritablement les thons.

La pêche tropicale bretonne est récente et liée très étroitement aux progrès des techniques nouvelles de capture (sennes tournantes, power-block), de conservation des poissons (surgélation) et de constructions de navires spéciaux, rapides et à grands rayons d'action. De 1962 à 1967, les apports furent de l'ordre de 20 à 28 000 t par an ; en 1968 l'utilisation de nombreux senneurs a porté les prises à 42 000 t. L'avenir de la pêche tropicale française ne paraît pas être menacé ; il est certain que l'on approche d'un seuil de tonnage de captures qui ne saurait être dépassé sous peine de voir les stocks décroître. En 1967 l'ensemble des prises de la pêche thonière française ne représentait que 5,8 % des captures mondiales de thons, qui se répartissaient ainsi : 287 000 t de listao, 230 000 t d'albacore, 198 000 t de germon, 115 000 t de patudo (*Thunnus obesus*), 107 000 t de thon rouge ; soit 937 000 t. L'analyse des statistiques révèle une menace certaine de surpêche, qui se traduit depuis quelques années par une faible progression des captures alors que l'effort de pêche devient de plus en plus important et efficace, ainsi qu'en témoigne le tableau suivant :

TABLEAU IV
Evolution des captures mondiales de thon (en 1 000 t)

	1965	1966	1967	% 65/67	% 66/67
Listao	219	288	287	+ 31 %	— 0,4 %
Albacore	246	258	230	— 6,6 %	— 11,3 %
Germon	208	188	198	— 4,9 %	+ 9,5 %
Patudo	115	112	115	»	+ 2,6 %
Thon rouge	107	97	107	»	+ 9,3 %
Total	895	943	937	+ 4,6 %	— 0,7 %

On assiste actuellement à un plafonnement des prises de listao qui est chassé dans l'océan Pacifique par les palangriers japonais ; il en a été capturé 250 000 t dans cet océan. L'albacore surtout pêché dans l'océan Pacifique (150 000 t 1967) par les américains est déjà atteint par la surpêche. En 1966, sur proposition de la Commission interaméricaine du thon tropical, la pêche de l'albacore a été limitée dans le Pacifique oriental pour éviter l'épuisement des stocks. Cela n'a pas fait l'affaire de la puissante industrie américaine des conserves de thon dont la production a atteint 180 000 t en 1968, ni du marché de consommation des U.S.A. qui cette même année a absorbé 25 000 t de conserves et 150 000 t de thon congelé en provenance du Japon. Aussi les senneurs américains, certains d'entre eux peuvent prendre jusqu'à 950 t de poissons à bord et les conserver en surgélateur, ont reporté leurs efforts sur l'Atlantique tropical oriental et mettent en péril les stocks d'albacore africains. Sur l'initiative de la F.A.O., une convention internationale pour la protection des thons de l'Atlantique a bien été établie en mai 1966, mais on attend toujours des mesures efficaces de conservation des stocks d'albacore. Il semble d'ailleurs que les prises de Patudo puissent dans les années à venir être sensiblement augmentées, mais il est évident que l'avenir de la pêche au thon repose maintenant sur la seule exploitation raisonnable des stocks

et non sur la recherche immédiate du plus grand profit. Les statistiques mondiales de la pêche montre que de 1938 à 1966 les captures de thonidés ont triplé (passant de 390 000 t à 1 300 000 t) alors que la production totale des pêches (toutes catégories de poissons) a seulement doublé. Rappelons qu'à Concarneau au 31 décembre 1968 les apports de thon représentaient le tiers du tonnage débarqué, soit 1 272 t de germon et 19 268 t de thons tropicaux, que la flottille de pêche tropicale comprenait 31 thoniers congélateurs appartenant à 9 armements et 6 cargos frigorifiques. La pêche du germon employait en 1968 450 thoniers de Douarnenez, Concarneau, Saint-Guénolé, Le Guilvinec, Lorient, Etel, l'île d'Yeu, les Sables d'Olonne et Saint-Jean-de-Luz. La menace de surpêche du thon ne doit pas être prise à la légère ; une partie de la vie des ports bretons en dépend.

UN CRIME ET UN DESASTRE : L'ANEANTISSEMENT DES CETACES DE L'ANTARCTIQUE.

L'effarante diminution, proche de l'anéantissement total, du stock des cétacés dans l'Antarctique, la disparition des baleines bleues pourchassées sans pitié par l'homme au cours des cinquante dernières années, sont non seulement des crimes mais aussi un échec sur le plan économique. Les investissements considérables mis en œuvre depuis 15 ans par les armateurs norvégiens, japonais et par l'U.R.S.S. n'ont finalement abouti qu'au tarissement rapide, et hélas ! prévisible, d'une source de matière première et de revenus. Le fait est d'autant plus navrant que l'huile de cétacé (en particulier celle de la baleine bleue) peut être sans inconvénient remplacée par des huiles de harengs, de capelans ou même par des huiles végétales puisque son débouché principal, au moins en Norvège et en Grande-Bretagne, est la fabrication de la margarine. Avec la régression spectaculaire et alarmante des prises de capelans, harengs et assimilés, maquereaux, tant en Mer du Nord qu'au large des côtes péruviennes et chiliennes, des quantités considérables d'huile et de farine de poisson ont été proposées sur le marché mondial, faisant baisser les cours. Pour la Norvège, en 1968 les revenus de la vente de l'huile de cétacé antarctique ne permettent plus d'assurer une bonne rentabilité des coûteuses expéditions de navires-usines et de flottilles de chasseurs. En quelques années on vit se retirer les uns après les autres de la chasse aux cétacés tous les armements. En 1957 on comptait 10 compagnies norvégiennes, employant 9 navires-usines et 101 chasseurs ayant capturé 15 000 animaux ; en 1965 il n'y avait plus que 4 compagnies avec 4 navires-usines et 36 chasseurs ayant pris 7 900 cétacés. L'année 1968 vient de voir se terminer la chasse baleinière australe norvégienne. L'armement « Kosmos » de Sandefjord, fondé en 1928, le seul qui organisait encore des expéditions australes, fit savoir qu'il renonçait après les mauvais résultats de la saison 1967-68, à participer à de nouvelles expéditions dans l'Antarctique. Les journaux norvégiens annoncèrent avec gros titre la nouvelle en première page. C'était la fin d'une grande aventure, mais aussi celle d'un genre de vie, la perte d'une riche source de revenus et de nombreux emplois.

Depuis le Moyen Age et jusqu'en 1960, les Norvégiens furent sur toutes les mers les maîtres incontestés de la chasse baleinière. Dès le XIX^e siècle des expéditions partirent pour les mers australes des ports du Vestfold (région ouest du fjord d'Oslo)

en particulier de Larvik, Sandefjord et Tönsberg. Dans ce dernier port, à la fin du siècle, Sven Foynd inventa le canon lance-harpon, arme redoutable, génératrice immédiat de grands profits, mais qui allait entraîner par son usage inconsidéré, la disparition de la plus grande partie du stock mondial de grands cétacés. Dès le début du XIX^e siècle commencèrent à entrer en service les grands navires-usines et les flottilles de rapides et robustes chasseurs baleiniers. Cela fit la fortune du Vestfold. La campagne de l'été austral (1930-1931) vit 10 000 Norvégiens employés tant dans les armements baleiniers nationaux que sur les navires étrangers, anglais et hollandais surtout. Il y eut cette année là 30 expéditions norvégiennes et 200 chasseurs baleiniers ; les revenus de la chasse dépassaient les bénéfices de toute la pêche norvégienne. Au lendemain de la seconde guerre mondiale, les revenus de la chasse égalaient ceux de la pêche et il y avait encore 8 000 emplois sur les navires, mais en 1964 la chasse aux cétacés de l'Antarctique n'employait plus que 1 770 Norvégiens et le revenu ne correspondait plus qu'au sixième de celui de la pêche. La dernière campagne 1967-1968 n'a rapporté que le vingtième de la valeur totale des pêches et les 294 marins chasseurs du dernier voyage ont perdu leur emploi. Les journaux norvégiens soulignent que ces hommes n'auront pas de peine à retrouver du travail, la compagnie « Kosmos » les replacera dans sa grande flotte d'autres navires, mais ils regretteront leur genre de vie passé, le départ en octobre, la dure saison de chasse pendant le court été antarctique, les fêtes familiales du retour et le long été en Norvège passé à jardiner ou pêcher. Ils regretteront aussi les salaires très élevés !

A la veille de la seconde guerre mondiale les stocks de cétacés de l'Antarctique étaient déjà bien entamés et la Norvège qui assurait plus de 50 % des prises se préoccupait de mesures conservatoires. Pendant la guerre, la chasse fut interrompue mais le processus de déclin n'en fut pas enrayé pour autant ; cinq

TABLEAU V

Evolution de la chasse antarctique aux cétacés de 1958 à 1968

Saisons	Captures totales	Captures de baleines bleues	Fûts d'huile	Navires- usines
1958/59	38 890	1 192	2 152 000	20
1959/60	38 892	1 239	2 148 000	20
1960/61	41 289	1 744	2 232 000	21
1961/62	38 555	1 118	2 051 000	21
1962/63	30 182	947	1 495 000	17
1963/64	30 043	112	1 340 000	16
1964/65	32 563	20	1 063 000	15
1965/66	24 680	1	679 000	10
1966/67	20 225	4	637 000	9

N. B. — Lors de la campagne 1960/61 qui fut la plus fructueuse et vit le plus gros effort de chasse, le rendement en fûts d'huile par navire-usine a été de 110 500 barils et par animal de 54 fûts. Au cours de la campagne 1966/67, ces résultats malgré une diminution du nombre des navires, n'étaient plus que de 70 700 fûts par bateau et 31 fûts par animal, ce qui prouve que l'on capture des animaux plus petits, donc plus jeunes dans la plupart des cas. Quant aux baleines bleues, l'espèce a pratiquement disparu.

années sans captures n'était pas un délai suffisant, les femelles n'étant fécondées dans la plupart des cas que tous les 2 ou 3 ans. En 1944 cependant, un accord international intervint fixant pour chaque participant un quota annuel de captures à ne pas dépasser. En 1946 fut organisée l'« International Whaling Commission » dont l'action jusqu'à nos jours visa plus à retarder l'anéantissement du stock de cétacés qu'à l'empêcher. Il eut fallu interdire pour de nombreuses années toutes prises et penser à organiser par la suite une exploitation rationnelle ; l'avenir eut été assuré, les prises de nos jours eussent été plus importantes et le Japon et l'U.R.S.S., seules nations pratiquant encore la chasse dans l'Antarctique, n'auraient pas risqué de devoir sans doute abandonner un jour les expéditions. Le tableau qui suit est un constat de faillite. Les Bretons, comme tous les hommes, sont concernés. Ce qui se produit pour les cétacés de l'hémisphère austral peut très bien arriver un jour proche pour les morues, les harengs, les capelans, les thons, les crevettes et tous les produits de la mer. La plupart des hommes n'éprouvent probablement aucun remords devant l'extinction des animaux marins... mais invitons-les à réfléchir sur les conséquences économiques immédiates que ces disparitions entraîneront à coup sûr, l'argent leur étant plus cher que la vie, c'est à juste titre alors qu'ils pourront craindre pour leur avenir.

BIBLIOGRAPHIE

- 1) *CHASSE AUX CÉTACÉS.*
OKONOMISK UTSYN OVER ARET 1965 à 1968. Oslo, 1966 à 1969.
STATISTISK ARBOK FOR NORGE 1964 à 1968. Oslo, 1965 à 1969.
INTERNATIONAL WHALING STATISTICS. Oslo. Années 1965 à 1968.
GARREAU J. - « L'industrie baleinière norvégienne ».
INTER-NORD (Ecole Pratique des Hautes Etudes), N° 9, 1967.
GARREAU J. - « La chasse islandaise et norvégienne dans l'Atlantique Nord et l'Arctique ».
NOROIS (Revue Géographie de l'Ouest), N° 56, octobre-décembre 1967.
- 2) *LA SURPÊCHE DU THON ET DES CREVETTES.*
ROSSIGNOL M. - « Le thon à nageoires jaunes de l'Atlantique ».
MÉMOIRE DE L'O.R.S.T.O.M., N° 25, 1968.
GAUDILLIÈRE Jean - « La pêche du thon et de la crevette ».
REVUE « LA PÊCHE MARITIME », N° 1095, juin 1969.
POSTEL E. - « Les thons ».
REVUE « LA PÊCHE MARITIME », N° 1095, juin 1969.
POSTEL E. - « Les crevettes ».
REVUE « LA PÊCHE MARITIME », N° 1095, juin 1969.
- 3) *LA DIMINUTION DES STOCKS DE MORUES.*
OKONOMISK UTSYN OVER ARET 1965 à 1968. Oslo, 1966 à 1969.
STATISTISK ARBOK FOR NORGE 1964 à 1968. Oslo, 1965 à 1969.
LEIF THRONE HOLST - « Fiske og industri i Nord-Norge ». Oslo, 1966
HYLER ET ARVID - « Norsk Trålfiske langs Finnmarkskysten i området 4-6 mil fra grunnlingjen » - *Fisken og Havet*, 1967, N° 1, pp. 1-18.
BARBÉ M. - « La pêche aux îles Lofoten » - *Revue de Géographie de Lyon*, N° 1, 1966.

GARREAU J. - « La pêche morutière dans l'Atlantique Septentrional » - *Norvois*, N° 53, janvier-mars 1967.

GARREAU J. - « Evolution de la pêche au Nord-Norge ».

INTER-NORD, N° 7, 1965.

GARREAU J. - « Les pêcheries de Norvège septentrionale ».

INTER-NORD, N° 10, 1968.

LE TACONNOUS R. - ALLAIN Ch. - MORICE J. - NÉDÉLEC Cl. - « Pêche sur les bancs septentrionaux de Terre-Neuve et le plateau oriental du Labrador pendant l'été 1966 ».

SCIENCE ET PÊCHE (Institut scientifique et technique des pêches maritimes), N° 139, juillet-août 1965.

MORICE J. - ALLAIN Ch. - FONTAINE B. - LAMOLET J. - « Le rendement des pêches sur les bancs méridionaux de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Ecosse au printemps de 1967 ».

SCIENCE ET PÊCHE, N° 161, juillet-août 1967.

ACTES ET DOCUMENTS, N° 2 - « Premier Congrès International de l'Industrie morutière dans l'Atlantique Nord ». Rouen-Fécamp, 27-28-29 janvier 1966. Fondation Française d'Etudes Nordiques.

REVUE « LA PÊCHE MARITIME », N° 1096, juillet 1969, p. 531.

4) LA SURPÊCHE DU HARENG.

REVUE « FJARMALA TIDINDI » XV Arg, N°s 1 et 2 1968, Reykjavik (Islande).

STATISTICAL BULLETIN, Vol. 38, N° 3, août 1969 (Statistical of Iceland).

GARREAU J. - « La pêche en Islande et Norvège du Nord en 1967 » - *Norvois*, N° 61, janvier-mars 1969.

GARREAU J. - « La crise de la pêche en Islande » - *Norvois*, N° 65, janvier-mars 1970.

OKONOMISK UTSYN OVER ARET 1965 à 1968. Oslo, 1966 à 1969.

MAUCORPS A. - « La campagne harenguière 1964-65 dans le Pas-de-Calais et l'évolution récente du stock de harengs dans cette région ».

SCIENCE ET PÊCHE, N° 139, juillet-août 1965.

REVUE « LA PÊCHE MARITIME » - « Nouvelles sur la pêche en Norvège », N° 1081, avril 1968. — « Rendement catastrophique de la pêche au hareng d'hiver en Norvège », N° 1082, mai 1968. — « Diminution inquiétante des stocks de harengs en mer du Nord », N° 1096, juillet 1969.

5) DIVERS.

GAUTIER M. - « Quelques aspects actuels (1968) de la pêche et du commerce du poisson en Bretagne ».

REVUE DE LA J.E.B. (Jeunesse Etudiante Bretonne), année 1968.

REVUE « LA PÊCHE MARITIME » - « La pêche maritime dans les pays de l'O.C.D.E. en 1967 », N° 1091 (février 1969) et 1092 (mars 1969). — « Evolution de la pêche dans le monde en 1967 », N° 1094 (mai 1969).

NOTES ET ETUDES DOCUMENTAIRES (La documentation française) - « La réglementation internationale des pêches maritimes », N° 3618, 11 septembre 1969.

VOELCKEL M. - « La conférence européenne des pêches ».

LA REVUE MARITIME, N° 219, mars 1965.

ADAM P. (Chef de la division des pêches O.C.D.E. Paris) - « Overfishing in the North Atlantic » - *Inter-Nord*, N° 10, mars 1968.